

Note conceptuelle

<https://canva.link/k2riqekj38cq0lz>

La présente note conceptuelle a pour objet de présenter un projet développé dans le cadre du [Hackathon 2026 de l'Assemblée nationale, dont le thème est « Le parcours de la loi : vers une IA de confiance »](#). Elle s'articule autour d'une problématique centrale : comment mobiliser l'intelligence artificielle pour réduire l'asymétrie d'information entre les citoyens, les parlementaires et les différents groupes d'intérêt, tout en garantissant la transparence, la neutralité et la confiance dans le processus démocratique ?

Résumé exécutif

L'intelligence artificielle ouvre des perspectives inédites pour moderniser le fonctionnement des institutions démocratiques. Toutefois, son déploiement au sein d'une institution parlementaire doit répondre à un impératif fondamental : l'IA ne doit en aucun cas influencer la décision politique, orienter le vote des parlementaires ou se substituer à l'expertise humaine.

Le rôle de l'Assemblée nationale est de débattre, amender et voter la loi. Cette responsabilité appartient exclusivement aux représentants élus de la Nation. Dans cette perspective, l'intelligence artificielle doit être conçue comme un outil d'assistance documentaire, d'accessibilité et de diffusion de l'information, et non comme un outil d'aide à la décision politique.

Le projet que nous présentons vise ainsi à développer une plateforme souveraine d'intelligence artificielle permettant :

1. d'optimiser le travail quotidien des députés, administrateurs et collaborateurs parlementaires,
2. d'améliorer l'accessibilité des travaux parlementaires,
3. de renforcer la transparence démocratique,
4. de réduire les asymétries d'information entre citoyens, experts et groupes d'intérêt,
5. de rendre l'activité législative plus compréhensible et plus accessible à tous.

L'ambition n'est pas de produire davantage de données, mais de transformer les données parlementaires déjà disponibles en connaissances accessibles, exploitables et inclusives.

I. Constat : une information abondante mais difficilement exploitable

L'Assemblée nationale produit quotidiennement une quantité considérable d'informations: séances publiques, commissions permanentes, missions d'information, commissions d'enquête, auditions, amendements ,rapports parlementaires, questions écrites et orales, votes, comptes rendus , documents législatifs.

Ces données sont largement ouvertes et accessibles. Pourtant, leur exploitation demeure complexe. Pour les parlementaires eux-mêmes, l'analyse de milliers de pages de documents constitue une charge importante.

Pour les citoyens, la compréhension du processus législatif reste difficile en raison :

- du langage juridique,
- de la technicité des sujets,
- de la fragmentation des informations,
- du manque d'accessibilité pour certains publics.

Cette situation crée une asymétrie d'information au profit des acteurs disposant de ressources importantes (cabinets de conseil, fédérations professionnelles, grandes entreprises, organisations spécialisées), au détriment du citoyen ordinaire.

II. Principes fondateurs du projet

Une IA non décisionnelle: Le système ne formule jamais de recommandations politiques. L'IA ne produit aucun arbitrage politique. Elle présente uniquement des faits, des synthèses , des comparaisons, des sources vérifiables.

La décision demeure exclusivement humaine. Une IA transparente : Chaque information produite doit être traçable. Toute synthèse générée est accompagnée :

1. des débats concernés
2. des amendements associés
3. des rapports mobilisés
4. des interventions citées

L'utilisateur peut à tout moment remonter à la source originale.

Une IA souveraine : Le système est hébergé sur une infrastructure souveraine.

1. Les données utilisées sont exclusivement,
2. les données parlementaires,
3. les documents administratifs publics,
4. les textes de loi,
5. les rapports officiels,
6. les données européennes pertinentes.

Aucune donnée privée ou commerciale n'est intégrée.

Une IA inclusive : L'accessibilité constitue un objectif central du projet. L'ensemble des contenus est automatiquement adapté aux besoins des personnes : malvoyantes, malentendantes, dyslexiques, présentant des troubles cognitifs, ne maîtrisant pas pleinement le français.

III. Une plateforme à double vocation : institutionnelle et citoyenne

A. Volet interne : optimisation du travail parlementaire

Si la solution a vocation à renforcer l'accès des citoyens à l'information parlementaire, son premier objectif est également d'améliorer l'efficacité du travail quotidien des députés, de leurs collaborateurs et des services de l'Assemblée nationale. Chaque année, plusieurs millions de mots sont produits au travers des séances publiques, des commissions permanentes, des missions d'information, des commissions d'enquête, des auditions ou encore des amendements déposés. Cette masse documentaire constitue une richesse considérable pour la démocratie parlementaire, mais représente également un défi important en matière de traitement, de recherche et d'exploitation de l'information.

Dans cette perspective, notre projet pourrait automatiser la production de comptes rendus intelligents à l'issue de chaque séance publique, réunion de commission ou audition. Le système conserverait naturellement une transcription intégrale et certifiée des échanges afin de garantir la traçabilité complète des débats. À partir de cette base, il générerait également un compte rendu structuré mettant en évidence les interventions majeures, les amendements examinés, les principaux arguments développés ainsi que les décisions adoptées. Enfin, un résumé exécutif, consultable en quelques minutes, permettrait d'identifier immédiatement les principaux enjeux du débat, les points de consensus, les sujets de divergence et les suites prévues dans le processus législatif. Cette approche permettrait aux parlementaires et à leurs équipes de disposer de différents niveaux d'information adaptés à leurs besoins, sans avoir à parcourir systématiquement l'intégralité des débats.

La plateforme pourrait également faciliter l'analyse des amendements grâce à des capacités avancées de cartographie et de comparaison. Lors de l'examen d'un texte, plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'amendements peuvent être déposés. La solution serait capable d'identifier automatiquement les amendements similaires, les propositions contradictoires, les modifications redondantes ainsi que les articles concentrant le plus de changements. Les parlementaires disposeraient ainsi d'une vision globale de l'évolution du texte et pourraient identifier plus rapidement les points de convergence ou de divergence entre les différentes propositions formulées. Cette fonctionnalité permettrait également de limiter le temps consacré à des tâches d'analyse répétitives tout en améliorant la lisibilité des travaux parlementaires.

Au-delà de l'analyse des amendements, la plateforme assurerait un suivi intelligent du parcours législatif. Chaque article de loi pourrait être suivi tout au long de son cycle d'examen, depuis sa rédaction initiale jusqu'à son adoption définitive. Le système reconstituerait automatiquement les différentes versions du texte, l'origine des modifications apportées, les amendements ayant conduit à ces évolutions ainsi que l'état d'avancement du processus législatif. Les parlementaires pourraient ainsi comprendre instantanément comment une disposition a évolué au fil des débats et identifier les acteurs ayant contribué à sa transformation. Cette fonctionnalité renforcerait à la fois la traçabilité du travail législatif et la capacité des élus à suivre des textes parfois particulièrement complexes.

Enfin, la solution proposerait une interface de recherche conversationnelle permettant d'interroger directement l'ensemble des données parlementaires en langage naturel. Les députés, collaborateurs et administrateurs pourraient ainsi accéder instantanément à des informations qui nécessitent aujourd'hui de longues recherches documentaires. Il deviendrait par exemple possible de demander quels débats ont porté sur l'intelligence artificielle au cours des dernières années, quels amendements relatifs à la cybersécurité ont été adoptés au cours de la législature ou encore quels parlementaires sont intervenus sur les enjeux liés aux câbles sous-marins. L'information serait immédiatement restituée sous une forme structurée, accompagnée de ses sources et des documents de référence associés. Cette capacité transformerait l'accès à la connaissance parlementaire en permettant une exploitation beaucoup plus rapide et efficace des données produites par l'institution.

À travers ces différentes fonctionnalités, la solution ne cherche pas à modifier le processus démocratique ni à se substituer au travail des élus. L'ambition est de mettre l'intelligence artificielle au service de la valorisation de l'information parlementaire, afin de permettre aux acteurs institutionnels de consacrer davantage de temps à l'analyse, au débat et à la décision politique plutôt qu'à la recherche et au traitement de l'information.

B. Volet citoyen : renforcer la démocratie et l'accès à l'information

L'un des principaux objectifs de notre projet est de rapprocher les citoyens de l'activité parlementaire en rendant les travaux de l'Assemblée nationale plus accessibles, plus compréhensibles et plus facilement exploitables.

Si l'ensemble des débats, amendements, rapports et textes législatifs sont déjà publics, leur volume, leur technicité et la complexité du processus législatif limitent souvent leur appropriation par le grand public. L'ambition de la plateforme est donc de transformer une information institutionnelle abondante en une information réellement accessible à tous.

Pour y parvenir, chaque contenu parlementaire pourrait être automatiquement décliné selon plusieurs niveaux de lecture. Les citoyens souhaitant accéder à l'intégralité des débats conserveraient un accès aux versions complètes et aux documents officiels, tandis que ceux recherchant une information plus synthétique pourraient consulter des résumés mettant en évidence les principaux enjeux, les décisions prises et les prochaines étapes du processus législatif. Une troisième version, rédigée en langage clair, permettrait de traduire les formulations juridiques ou techniques en termes compréhensibles par tous. Ainsi, un texte portant sur le « renforcement des obligations des opérateurs de services essentiels » pourrait être présenté comme une mesure visant à renforcer la protection des entreprises qui gèrent des infrastructures critiques telles que les réseaux énergétiques, les transports ou les télécommunications face aux cyberattaques.

Cette démarche pourrait être complétée par la mise en place d'un assistant conversationnel reposant exclusivement sur les données officielles de l'Assemblée nationale. Les citoyens pourraient ainsi interroger directement les travaux parlementaires en utilisant un langage naturel, sans avoir à naviguer entre de multiples documents ou bases de données. Ils pourraient notamment demander quels sont les textes actuellement examinés sur l'intelligence artificielle, quelles propositions de loi concernent les étudiants ou encore quels débats pourraient avoir un impact sur leur vie quotidienne. L'assistant fournirait des réponses sourcées et directement reliées aux documents parlementaires concernés, garantissant ainsi la fiabilité et la transparence des informations communiquées.

La solution pourrait également proposer une information personnalisée afin de renforcer l'engagement citoyen. En fonction du territoire de résidence, des centres d'intérêt ou des thématiques suivies par l'utilisateur, la plateforme serait en mesure de signaler les textes susceptibles d'avoir un impact direct sur son environnement ou ses préoccupations. Un citoyen pourrait ainsi être informé qu'un projet de loi concerne spécifiquement son département, qu'une commission auditionnera prochainement des experts sur un sujet qui l'intéresse ou qu'un débat important est prévu dans les jours à venir sur une thématique qu'il suit régulièrement.

Au-delà de l'information elle-même, la plateforme chercherait également à améliorer la compréhension du débat démocratique. Aujourd'hui, l'attention se porte souvent sur le résultat final d'un vote alors que les arguments qui ont conduit à cette décision demeurent peu visibles. Grâce à l'analyse des débats parlementaires, l'intelligence artificielle pourrait restituer les principaux arguments avancés en faveur ou en opposition à une mesure, identifier les points de consensus ainsi que les sujets ayant suscité les divergences les plus importantes. L'objectif n'est pas d'orienter l'opinion du citoyen mais de lui permettre de comprendre les différentes positions exprimées et les raisons qui sous-tendent les décisions adoptées.

IV. Une plateforme exemplaire en matière d'accessibilité

L'accessibilité constitue une dimension centrale du projet. Parce que la démocratie doit être accessible à tous, la solution serait conçue dès l'origine pour répondre aux besoins des publics les plus divers. Les personnes malvoyantes pourraient bénéficier de fonctionnalités de lecture vocale avancées, de commandes vocales ainsi que de résumés audio générés

automatiquement à partir des débats et documents parlementaires. La plateforme serait pleinement compatible avec les principaux outils d'assistance numérique afin de garantir une navigation fluide et autonome.

Les personnes malentendantes pourraient quant à elles accéder à des retranscriptions instantanées des débats, à des sous-titrages en temps réel ainsi qu'à des résumés visuels permettant de suivre plus facilement les échanges parlementaires. Une attention particulière serait également portée aux personnes présentant des difficultés de lecture ou certains troubles cognitifs grâce à la génération automatique de contenus simplifiés respectant les principes du langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Enfin, afin de toucher un public le plus large possible, la plateforme pourrait proposer la traduction automatique des principaux contenus parlementaires dans plusieurs langues. Cette fonctionnalité favoriserait non seulement l'accès à l'information pour les citoyens maîtrisant imparfaitement le français, mais contribuerait également au rayonnement international des travaux parlementaires français.

V. Garanties éthiques et prévention des biais

L'utilisation de l'intelligence artificielle au sein d'une institution démocratique nécessite un cadre particulièrement exigeant. Le projet repose sur un principe fondamental : l'IA ne doit jamais influencer la décision politique ni orienter les choix des parlementaires ou des citoyens. Son rôle se limite à l'organisation, à la synthèse et à la mise à disposition de l'information.

Aucune recommandation politique ne pourrait être formulée par le système. Les contenus produits devraient systématiquement être associés à leurs sources afin de permettre leur vérification et de garantir une transparence totale. Les modèles utilisés feraient l'objet d'audits réguliers afin d'identifier d'éventuels biais, tandis qu'une supervision humaine assurerait un contrôle permanent de la qualité des résultats générés. Les principes de fonctionnement de l'outil seraient rendus publics et un comité indépendant réunissant parlementaires, chercheurs, spécialistes du numérique et représentants de la société civile serait chargé d'évaluer son fonctionnement et son impact.

L'ambition n'est pas de créer un acteur supplémentaire du débat démocratique, mais de mettre l'intelligence artificielle au service de la transparence, de l'accessibilité et de la compréhension des institutions.

VI. Impact attendu

La solution permettrait de moderniser profondément la manière dont l'information parlementaire est produite, diffusée et utilisée. Pour les parlementaires et leurs collaborateurs, la plateforme offrirait un gain de temps important dans l'analyse et l'exploitation des données parlementaires tout en facilitant l'accès à l'information pertinente. Pour les citoyens, elle constituerait un outil de compréhension et de suivi des travaux législatifs, favorisant ainsi une participation plus éclairée à la vie démocratique. Pour l'institution elle-même, elle représenterait un levier de modernisation, de valorisation de ses données et de renforcement de la transparence.

Conclusion

Notre projet ne vise pas à automatiser la démocratie mais à la rendre plus intelligible. L'intelligence artificielle n'a pas vocation à remplacer le débat parlementaire, l'expertise humaine ou la responsabilité des élus. Elle doit au contraire permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux discutés, les positions défendues et les décisions prises. En transformant une masse considérable de données publiques en une information accessible, compréhensible et exploitable, la plateforme contribuerait à renforcer le lien entre les citoyens et leurs institutions. Elle permettrait ainsi de faire évoluer l'Assemblée nationale d'une logique d'ouverture des données vers une logique d'appropriation de l'information, au service d'une démocratie plus transparente, plus inclusive et plus accessible.